

*Amendement permettant l'application des dispositions  
des deux derniers alinéas de l'article 99 du Règlement*

ART. 28

N° 450

## ASSEMBLÉE NATIONALE

23 novembre 2020

---

PLFSS POUR 2021 - (N° 3551)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

### AMENDEMENT

N ° 450

présenté par  
le Gouvernement

-----

#### ARTICLE 28

I. – À l'alinéa 59, substituer à l'année :

« 2020 »

l'année :

« 2021 »

II. – En conséquence, au même alinéa, substituer à l'année :

« 2021 »

l'année :

« 2022 ».

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement est rédactionnel : il vient corriger une erreur de date.